



Communiqué de presse

LA CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC INAUGURE SA PREMIERE AGENCE COLLABORATIVE A LA REUNION

Entièrement transformée dans un mode collaboratif et innovant, la nouvelle agence du Chaudron vise à faciliter les échanges, accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets, répondre à leurs nouveaux besoins et leur offrir une expérience bancaire augmentée.

La Réunion, le 31 janvier 2018

Serge Derick, Membre du directoire de la Caisse d'Épargne CEPAC en charge du pôle Outre-mer et développement, Pierre Bonnery, Directeur Commercial de la Région Nord Est Mayotte, Louis-François Damour, Directeur du Territoire Sainte-Clotilde et Sophie d'Ambelle de Pindray, Directrice de l'agence du Chaudron inaugurent, ce 31 janvier, la nouvelle agence collaborative Caisse d'Épargne CEPAC du Chaudron.

Dans un contexte bancaire en perpétuelle évolution, la Caisse d'Épargne CEPAC adapte son réseau en réinventant ses formats d'agences pour être toujours au diapason des besoins de ses clients.

Connectée et résolument tournée vers l'avenir, l'agence collaborative a pour objectif d'offrir le meilleur de l'expérience bancaire à sa clientèle, grâce à la digitalisation, à l'innovation et à l'attractivité de nouveaux services proposés.

Depuis le 13 décembre 2017, l'Agence Collaborative Caisse d'Épargne CEPAC Chaudron accueille ses clients dans ce format inédit et interactif. Pour ce faire, l'agence bénéficie de quelques spécificités et nouveautés :

- **Une prise en charge plus rapide, fluide et efficace**, quel que soit le mode de contact (venue en agence, appel téléphonique, envoi d'e-mail) ;
- **5 salons de réception pour accueillir, conseiller et accompagner** les clients en toute confidentialité ;
- **Des services et dispositifs adaptés aux particuliers et professionnels** : un espace libre-service est accessible 7j sur 7, de 6h à 22h, pour retirer de l'argent, réaliser des virements et déposer billets et chèques pour un crédit sur compte dans l'heure – en cas de dépôt entre 5h30 et 20h30.
- **Des horaires élargis**
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h15
Le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h15



- **Une offre digitale renforcée** avec des bornes internet, la mise en place d'une signature électronique des contrats et d'un coffre-fort numérique pour centraliser les contrats et documents.

Plus accessible, plus innovante grâce aux outils numériques et plus performante grâce à un nouvel accueil client, l'agence collaborative reflète les valeurs de la Caisse d'Épargne CEPAC : professionnalisme, performance, audace, innovation, expertise et proximité.

A travers l'initiative de cette transformation collaborative, la CEPAC confirme sa volonté de concrétiser les petites et grandes ambitions de ses talents.

A propos de la Caisse d'Épargne CEPAC

La Caisse d'Épargne CEPAC, acteur bancaire de référence de l'arc méditerranéen et de l'Outre-mer, est une banque coopérative, membre du Groupe BPCE. Elle mobilise plus de 3 500 collaborateurs, 280 agences au service de 2 millions de clients et 10 centres d'affaires dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM et aux professionnels de l'immobilier. La Caisse d'Épargne CEPAC présente également une large palette de métiers spécialisés : financements structurés, capital investissement, microcrédits et investissement immobilier. Banque de la diversité, la Caisse d'Épargne CEPAC est ancrée sur un vaste territoire qui comprend 11 départements (Bouches du Rhône, Vaucluse, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Haute Corse, Corse du Sud, Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Mayotte) et trois collectivités d'Outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin). Elle s'investit chaque année dans de nouvelles actions de mécénat et sponsoring, qui s'articulent autour de 3 axes : le sport, la culture et l'éducation.

